Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260212-2026_02_02-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 février 2026

REGISTRE DES DELIBERATIONS
****

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents : 13
Votants : 14
Procuration : 1

L'an deux mille vingt-six, le mardi douze février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le douze février, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Dominique BONNE, Maire.

Etaient présents : AUTRAN Thierry - DRUGEON Marie Christine – GAUCHER Aline - HUGUEL Yves - JÉHANNO Stéphane - LEBEDEFF William - LE CARS Yannick – MANHÈS Christine – MONNIER Régis - PANHALEUX Firmin - POSSÉMÉ André - PIQUET Joseline

Absents excusés : Brohan Paul

Absent non excusé : NEVOUX Claude

Pouvoir : BROHAN Paul à Thierry AUTRAN

Secrétaire de séance : MANHÈS Christine

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Date d'affichage en mairie : le 18 février 2026

Envoi préfecture et contrôle de légalité : le 18 février 2026

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

2026-02-02_Banque alimentaire

Le Maire informe le Conseil que la commission sociale s'est réunie le 27 janvier 2026 afin d'examiner les demandes d'aides alimentaires déposées auprès de la commune.

Au total, cinq dossiers ont été instruits.

À l'issue de l'analyse des situations présentées, la commission a formulé des propositions d'attribution.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide les propositions de la commission sociale concernant les cinq dossiers d'aide alimentaire.

Deux dossiers : avis favorable

Trois dossiers : avis défavorable, revenus au-dessus du reste à vivre maximum.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **De valider l'attribution de l'aide alimentaire pour 2 dossiers**
- **D'autoriser monsieur le Maire à informer les demandeurs de la décision.**

(Pour : 14- contre : 0 - Abstention : 0)

Le Secrétaire de séance
C. MANHES

Fait et délibéré en séance publique,
les jours, mois et an ci-dessus,
Le Maire,

D.BONNE

MAIRIE DE SAINT-GRAVE - 56 (Morbihan)